

CONFLITS EN COURS

LA FORMATION

DÉFI TÊTES RASÉES

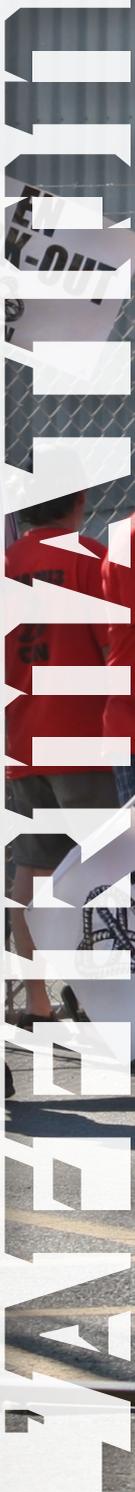
GARANT: VIVEMENT  
L'ARRIVÉE D'UN  
SYNDICAT CSN

AU DRAGON FORGÉ,  
C'EST LE DÉBUT D'UN  
TEMPS NOUVEAU

SECTEUR  
DE L'ALUMINIUM

VISITE D'USINES

INDUSTRIALL



## KRONOS: RÉSISTANCE À L'ARROGANCE PATRONALE

## **L’AFFIRMATION - SEPTEMBRE 2013 - NUMÉRO 4**

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>3</b>
<b>MESSAGE DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DE LA COORDINATION DES SERVICES</b>	<b>6</b>
<b>NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION</b>	<b>10</b>
<b>NOUVELLES DES SYNDICATS</b>	<b>12</b>
<b>CAMPAGNE D’APPUI POUR LES SYNDICATS EN CONFLIT</b>	<b>20</b>
<b>LEUCAN</b>	<b>21</b>
<b>INDUSTRIALL</b>	<b>22</b>
<b>OUTILS COLLECTIFS</b>	<b>24</b>



## MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous,

Nous avons vécu un début d'année bien rempli.

Commençons par les bonnes nouvelles.

Une de nos priorités majeures s'est réalisée par l'adoption en conseil confédéral (instance décisionnelle entre les congrès à la CSN) d'une politique de développement industriel. On se rappellera toute l'énergie que nous avons déployée à la fédération au cours des deux dernières années pour réaliser l'objectif d'en faire une priorité pour notre mouvement.

D'ailleurs, conjointement avec la CSN et la Fédération du commerce, nous avons rencontré la majorité des partis politiques (fédéral et provincial), les représentants patronaux ainsi que d'autres organisations syndicales pour leur présenter notre vision d'une véritable politique industrielle.

Nous devons continuer à la développer dans tous les secteurs de l'industrie au Québec. C'est essentiel pour arrêter la décroissance de notre industrie et la relancer.

Toujours lors d'un conseil confédéral, la CSN a également adopté une position sur les redevances du secteur minier avec les mêmes valeurs que nous avons établies par le passé.

Cette position comprend une planification à long terme, une protection de l'environnement et de la population des régions, de même que trouver des façons d'inciter les entreprises à faire un peu plus de transformation au Québec.

### Congrès sur les structures

Nous avons tenu un congrès d'une journée le 28 mai dernier avec l'objectif de poursuivre notre réflexion sur notre structure fédérative.

En effet, nous avons adopté des modifications à nos statuts et règlements qui seront en place lors de notre congrès en 2015. Ces modifications seront donc connues à l'avance et permettront à ceux et celles qui désirent s'impliquer à la fédération d'examiner les différentes opportunités qui leur sont offertes. Nous pourrions également consacrer plus de temps au congrès sur les orientations de la FIM.

Nous avons également adopté des modifications à notre budget pour qu'il soit plus réaliste après 22 mois d'existence.

### Politique

À ce niveau, commencent les mauvaises nouvelles. En tête de liste, on constate que le gouvernement Harper s'acharne à maintenir ses attaques contre les organisations syndicales, les groupes sociaux et les moins bien nantis

### Assurance-emploi

Tout d'abord, l'attaque aux bénéficiaires de l'assurance-emploi est sans précédent. Ils seront désormais divisés en trois catégories: travailleurs de longue date, prestataires fréquents et prestataires occasionnels. Selon leur catégorie, ils disposeront d'une période plus ou moins longue pour se trouver un emploi. Par la suite, ils devront accepter un emploi rémunéré de 70 % à 90 % de leur salaire et s'éloigner de leur région

C'est pourtant une « assurance » que les travailleurs et employeurs payent et c'est Harper qui coupe.





### **Fonds de travailleurs**

Une autre attaque, les Fonds de travailleurs mis sur pied pour la création et le maintien des emplois au Québec. Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, veut sur une période de trois ans, soit d'ici 2017, abolir le crédit d'impôt de 15 %.

Rappelons que c'est un outil qui sert principalement au Québec. Harper préfère l'économie de l'Ouest.

### **Projet de loi C-377**

Et un autre épisode avec le projet de loi C-377. Ce projet exige que les organisations ouvrières présentent au ministre des informations à chaque exercice financier contenant le pourcentage de temps consacré par les personnes rémunérées à la conduite d'activités politiques, de relation de travail et de lobbying. Ces informations seront disponibles publiquement.

Pourquoi vise-t-il seulement les syndicats et non pas l'ensemble des institutions canadiennes?

En rendant ces informations publiques, les employeurs seront informés de la situation et des objectifs des organisations syndicales. Même le Sénat, majoritairement conservateur, a proposé des amendements à ce projet de loi insensé.

Pour les organisations ouvrières, la législation du Québec prévoit déjà l'obligation de tenir une comptabilité détaillée et à jour disponible aux membres comme nous le faisons dans notre mouvement.

Il faut vraiment arrêter Harper et ses attaques qui visent à anéantir toutes les tendances un peu plus sociales et, principalement, les organisations syndicales.

### **De l'action à l'automne**

Cet automne, notre organisation fait appel à tous, non seulement aux syndicats, mais à toute la société. Il est facile de constater que la politique glisse de plus en plus vers une « récession sociale ».

Les directions politiques veulent nous faire accepter que les idées de droite sont les meilleures solutions pour l'avenir. C'est pour contrer et arrêter ce mouvement que la CSN entamera une campagne d'éducation populaire pour que la population réalise que si cela n'arrête pas, nous allons mettre hors de notre portée certains choix de société.

Vous avez d'ailleurs reçu des informations sur ce sujet. Nous vous invitons donc à participer à cette campagne très activement.

### **Réflexion à la fédération**

Tel qu'il a été abordé lors du dernier conseil fédéral et repris à la réunion d'équipe de la fédération de juin, nous devons faire une réflexion très importante sur les façons que nous devons, comme fédération et les syndicats qui la composent, réagir à l'attaque patronale sur l'ensemble de nos droits.

Depuis la récession de 2008-2009, le monde patronal s'est organisé dans plusieurs domaines et tente d'arracher des acquis que nous possédons pour affaiblir l'ensemble du monde syndical.

Les employeurs reviennent à l'idée du « core business » et délocalise des emplois dans d'autres pays ou encore procède avec de la sous-traitance. Cela nous fait perdre des emplois de qualité et diminue considérablement notre rapport de force.

Délocalisation, sous contrats, agence de placement, ce sont les objectifs patronaux contre lesquels il faut se solidariser. Lorsqu'un syndicat ou un secteur cède, cela affaiblit toutes les autres composantes de la fédération.

Il sera urgent de se donner un plan de résistance le plus rapidement possible.

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manquera pas dans les prochains mois. J'espère que la période estivale vous a été bénéfique, car beaucoup de travail et de luttes s'annoncent.

Je vous souhaite une bonne rentrée.



Alain Lampron, président

**NOUS DEVRONS CONTINUER À DÉVELOPPER UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE-  
DANS TOUS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE AU QUÉBEC. C'EST ESSENTIEL  
POUR ARRÊTER LA DÉCROISSANCE DE NOTRE INDUSTRIE ET LA RELANCER.**

## COORDINATION



### Un soutien accru aux branches et à la coordination

Lors de la réunion d'équipe de juin dernier, le comité exécutif a annoncé l'ajout d'un poste de personne conseillère syndicale à Montréal. La charge sera composée en grande partie des dossiers de Stéphane Côté et de certains dossiers qui étaient desservis par le bureau de Joliette.

L'équipe de travail a décidé d'affecter Stéphane Côté plus spécifiquement au développement des branches de la Fédération. Stéphane gardera seulement six dossiers de sa charge actuelle. En plus du développement des branches, Stéphane sera appelé à négocier des premières conventions collectives lorsqu'une personne conseillère sera en surcharge de travail. Il pourra également être appelé à faire un remplacement lors de maladie en attendant que le poste soit temporairement comblé. Il aura aussi la tâche de me remplacer lorsque je serai en vacances.

Stéphane travaille à la fédération depuis 12 ans. Il a été auparavant vice-président régional du Suroit au Conseil central de la Montérégie et président du Syndicat des chauffeurs de la ferme St-Zotique -CSN.

**ÉLABORER DES POSITIONS COMMUNES POUR CONTRER LES ATTAQUES PATRONALES ANTISYNDICALES EN MATIÈRE DE SOUS-TRAITANCE.**

### Le « core business » la nouvelle religion patronale

Lors de cette même réunion d'équipe, nous avons discuté longuement des attaques patronales vécues cette année concernant les demandes injustifiées de vouloir charcuter à outrance nos certificats d'accréditation en donnant en sous-traitance de grandes parties de notre travail. Nos travailleurs des usines de pâtes et papier ont goûté à la médecine de Produits forestiers Résolu cet hiver. Plus de 300 emplois ont été perdus.

Maintenant ce sont nos camarades du Syndicat des ouvriers du fer et du titane qui sont en négociation et tentent de minimiser l'appétit de l'employeur RIO-Tinto en matière de sous-traitance. Les travailleurs de Kronos n'ont pas eu cette chance de négocier. Pendant que les membres étaient en assemblée générale l'employeur décrétait un lock-out illégal, 48 heures avant l'expiration de la convention collective. L'objectif de l'employeur est de garder uniquement ce qui se rapporte au « core business ». Le Syndicat national des employé(e)s de Kronos Canada (CSN) a décidé de se tenir debout contre cet employeur du Texas qui engrange les profits depuis plusieurs années. Cette bataille, le Syndicat la fait pour l'ensemble du mouvement ouvrier au Québec.

Dans les circonstances, l'équipe de la fédération (salariés et dirigeants de la fédération) a décidé de consacrer la deuxième journée du prochain Conseil fédéral à échanger avec les délégués présents dans le but d'élaborer des positions communes pour contrer les attaques patronales antisyndicales en matière de sous-traitance.

### Campagne du 25\$ de Kronos



Le lock-out chez Kronos a passé le cap des 3 mois. La campagne du 25\$ a été lancée le 9 septembre dernier. Vous avez sûrement reçu la lettre de la CSN lançant la campagne. Au cours de l'été, certains d'entre vous ont appuyé

financièrement le syndicat. Comme vous le savez la rentrée scolaire est un moment économiquement difficile pour tous, d'autant plus lorsque vous êtes privé de revenu. Il est important de répondre rapidement à cette campagne de la CSN.

### Sur une note plus positive

Dans un autre ordre d'idée, les membres de l'exécutif du syndicat local des TCA de Bombardier à Thunder Bay sont venus visiter les travailleurs du syndicat de La Pocatière le 15 août dernier. Après un souper dans la vieille capitale, ils ont visité, le lendemain l'usine de La Pocatière.

En décembre 2011 j'accompagnais les membres de l'exécutif de La Pocatière lors d'une visite des travailleurs de Thunder Bay. Depuis les deux syndicats échangent de l'information sur une base régulière. Lors du conflit de l'automne dernier, l'information reçue de nos camarades ontariens fut déterminante dans le résultat de la négociation. Encore un gros merci aux travailleurs de Thunder Bay !

François Enault  
Coordonnateur des services

## LA FORMATION

### *La formation, nous on y croit*

Michel Fortin, vice-président responsable à la formation



Votre syndicat devrait avoir reçu le calendrier des formations offertes par la Fédération de l'industrie manufacturière. Nous avons augmenté le nombre de formations afin d'outiller les militantes et militants qui s'impliquent dans leur vie syndicale. Les formations sont offertes autant dans la région de Montréal que de Québec.

### **Une multitude de formations**

La formation « Agent de Grievs » s'adresse aux responsables de grievés ou délégués. Elle explique, entre autres, aux participants la façon de faire une bonne enquête et la manière de rédiger un grief.

La formation « Négociation » vise quant à elle à faire connaître les aspects qu'il faut cerner avant d'entreprendre la négociation. Cette formation sera un « must » si votre convention collective vient à échéance dans la prochaine année.

Les formations « Assurance collective » et « Revenus à la retraite » s'adressent surtout aux responsables des avantages sociaux.

Les responsables santé-sécurité au travail ne sont pas en reste. La FIM offre différentes formations telles « Prévention de la violence et du harcèlement au travail », « Règlement sur la santé et la sécurité du travail » et « Ergonomie : Troubles musculo-squelettiques ». Puis nous avons ajouté au calendrier une nouvelle formation : Contrainte thermique. Lors de cette journée, les participants examineront les risques et les effets de la chaleur sur la santé des travailleuses et des travailleurs. Avec ces formations, le responsable de santé-sécurité de votre syndicat sera des mieux outillé.

### **Des formations adaptées à vos besoins**

Un comité exécutif ou un conseil syndical qui désire évaluer les forces et les faiblesses de la vie syndicale locale peut demander la formation « Diagnostic de la vie syndicale ».

De même, la formation « Initiation au syndicalisme » s'adresse aux membres de syndicats locaux qui n'ont aucune responsabilité, ni expérience syndicale.

De plus, une formation personnalisée d'interprétation de convention collective, de négociation ou autres peut permettre de faire le point avec le comité exécutif et le conseil syndical. Cette formation est offerte sur demande à votre conseillère ou conseiller syndical.

### **On y croit tellement que...**

La FIM croit tellement en la formation, qu'elle a une politique de remboursement aux syndicats pour les militants qui participent aux formations.

Pour les formations en santé et sécurité, le syndicat a droit à deux (2) personnes déléguées par séance et la CSN rembourse, à même les subventions de la CSST, 100 % du salaire perdu. Les autres frais sont à la charge du syndicat.

Quant aux autres formations, La FIM rembourse 125 \$ ou 75 % du salaire (excluant les primes et les avantages sociaux) par journée de formation pour deux personnes par séance.

Comme vous pouvez le constater, à la FIM, la formation, nous on y croit. Il n'en reste qu'à vous d'en profiter. Vous êtes invités à consulter le calendrier de formations FIM ou consulter le site Internet de la fédération au [www.fim.csn.qc.ca](http://www.fim.csn.qc.ca) sous l'onglet « Formation » et vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription, qui est également disponible sur le site web, et le transmettre à l'attention de Mario Raymond.

Par télécopieur au 514 529-4935  
Par courriel au [mario.raymond@csn.qc.ca](mailto:mario.raymond@csn.qc.ca)  
Par la poste à : Fédération de l'industrie manufacturière – CSN  
A/S de Mario Raymond  
2100, de Maisonneuve Est, bureau 204  
Montréal QC H2K 4S1

## CALENDRIER 2013

FORMATION	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<b>Agent de griefs</b>	Québec 9-10-11		St-Jérôme 3-4-5
<b>Assurance collective</b>			Québec 4-5
<b>Contrainte thermique</b>			
<b>Ergonomie – troubles musculo-squelettiques</b>		Brossard 28-29	
<b>Négociation</b>		St-Jérôme 27-28-29	
<b>Prévention de la violence et du harcèlement au travail</b>	Québec 17		
<b>Règlements en santé et sécurité</b>		Québec 14-15	
<b>Revenus à la retraite</b>		Brossard 13-14	

## CALENDRIER 2014

FORMATION	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
<b>Agent de griefs</b>		Québec 5-6-7		Brossard 2-3-4	
<b>Assurance collective</b>			Brossard 26-27		
<b>Contrainte thermique</b>	Québec 16		Brossard 27		
<b>Ergonomie – troubles musculo- squelettiques</b>			Québec 17-18		
<b>Négociation</b>	Québec 22-23-24		Brossard 12-13-14		Québec 30 avril 1-2 mai
<b>Prévention de la violence et du harcèlement au travail</b>				St-Jérôme 3	
<b>Règlements en santé et sécurité</b>			Brossard 6-7		
<b>Revenus à la retraite</b>				Québec 16-17	

## LES BRANCHES

### BRANCHE USINES DE PÂTES ET PAPIER



Travailleuses, travailleurs,

Bonjour à tous

Avec la fin de l'été et le début de l'automne, nos activités syndicales reprennent de plus belle après une prise de vacances bien méritées pour la plupart.

Lors de notre réunion de branche de mai dernier et à la suite du tour de table sur la situation dans nos usines, nous avons pu constater que la plupart d'entre nous vivent sensiblement les mêmes problèmes découlant, sans aucun doute, de notre secteur d'activité qui est en décroissance depuis quelques années.

Les départs fréquents de personnes qualifiées, cadres ou syndiqués, l'augmentation des heures supplémentaires, l'application abusive des règles en santé-sécurité, l'augmentation accrue de la sous-traitance, les menaces de fermeture et le peu d'investissements essentiels à la survie de l'industrie ne sont que là que quelques constats qui se sont dégagés lors de notre rencontre.

Déjà, quelques-uns de nos syndicats ont amorcé des discussions afin de conclure le renouvellement de leur convention collective, mais 2014 et 2015 seront des années où plusieurs contrats de travail seront à renouveler. Il sera important lors de

notre prochaine rencontre de branche de novembre, d'aborder ce point tous ensemble et voir les stratégies à apporter afin de s'assurer de meilleurs résultats possible quant à la conclusion de ces négociations. Déjà, avec les syndicats qui ont amorcé leur négociation cette année, nous serons peut-être capables de constater certaines stratégies patronales.

Donc, en novembre prochain, nous devrions avoir une rencontre de branche très intéressante.

N'oubliez pas de nous faire part de sujets d'intérêts pour le secteur dont vous aimeriez discuter lors de nos rencontres de branche. Il suffit d'en faire part à l'un des quatre responsables de la branche avant le 19 octobre.

Au plaisir de se revoir en novembre.

Jean-Pierre Lebel,

Représentant de la branche Usines de pâtes et papier

## BRANCHE TRANSFORMATION

### Défi têtes rasées : 10 000 \$ sur ma tête !

À notre dernier conseil fédéral, nous avons adopté – d’abord en branche Transformation, ensuite en plénière – une résolution à l’effet de réactiver le Défi têtes rasées, afin de ramasser des fonds pour le Camp Vol d’été Leucan-CSN. Nous invitons aussi les autres branches à prendre le relais à tour de rôle, lors de chacune de nos instances à venir.

Au conseil fédéral de novembre, nous allons lancer le mouvement, et nous souhaitons que la branche Fonderies, aluminium, mines, carrières et bétonnières nous succède au printemps 2014.

Alors – roulement de tambour ! – ne reculant devant rien afin de ramasser des fonds pour cette excellente cause, j’ai mis ma tête à prix: si mon conseil syndical arrive à recueillir 10 000 \$, je me ferai raser au conseil fédéral de novembre !

Vous voulez me voir «skin» ?! Vous êtes invités à faire parvenir vos dons au STT des Produits Scientific Games-CSN, au 3000 L’Assomption, Montréal, Québec H1N 3V5, à l’attention de Michel Larochelle, v.-p. info-mob, en spécifiant que c’est pour le Camp Vol d’été Leucan-CSN, bien sûr !

Et si je peux me permettre une suggestion, faites donc du bien à vos patrons : en les sollicitant, vous leur donnez l’occasion de se donner bonne conscience en participant à une bonne cause ! «Gagnant-gagnant», comme ils disent...

En terminant, j’aimerais faire un petit rappel aux gens de ma branche : le défi, c’est aussi votre affaire ; mettez un prix sur votre tête vous autres aussi !

### Bien hâte de voir si je vais porter une tuque cet hiver... !

Guyline Brisebois,  
secrétaire de la branche Transformation



PARTICIPEZ AU

**DÉFI**  
.....  
**TÊTES**  
**RASÉES**  
.....

leucan

[tetesrasees.com](http://tetesrasees.com)

*Les participants du Défi têtes rasées Leucan mettent leur propre tête à prix pour amasser des dons auprès des gens de leur entourage : famille, amis, voisins et collègues. C’est aussi un geste de soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une altération de leur image corporelle par la perte des cheveux. Le Défi têtes rasées Leucan est LE plus important événement de la province où les gens se font raser et amassent des fonds pour la cause des enfants atteints de cancer.*

*Depuis sa première édition, près de 60 000 personnes se sont faites raser pour soutenir les enfants de Leucan. Prendre part au Défi têtes rasées Leucan, c’est faire partie d’une famille sur qui les enfants atteints de cancer peuvent compter au quotidien.*

*Pour en savoir plus sur cet événement unique ou pour participer individuellement ou en groupe, rendez-vous au [tetesrasees.com](http://tetesrasees.com).*

# GARANT : VIVEMENT L'ARRIVÉE D'UN SYNDICAT CSN

PAR MICHEL CRETE, PHOTOGRAPHIES: LOUISE LEBLANC

## Garant : vivement l'arrivée d'un syndicat CSN !

Au potager durant l'été vous utilisez une binette à betteraves pour ameublir la terre, un sarcloir pour arracher les mauvaises herbes, une brouette, une pelle ronde et de nombreux autres outils Garant ou d'une de ses nombreuses marques. Arrache-pissenlits, balai à feuilles, coupe-branches, coupe-pelouse, dévidoir, hache, marteau, masse, pelle à bardeaux, pelle à neige, râteau à niveler, rouleau à pelouse résidentielle, sécateur, tuyau. Et quoi encore ? Nommez-les tous ! On les fabrique !

Fondée en 1895, l'entreprise québécoise Garant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud\*, près de Montmagny, est un joueur majeur dans la fabrication d'outils d'entretien, de jardinage et de construction. Nous connaissons tous très bien cette compagnie plus que centenaire et ses milliers de produits.

### Des outils de fabrication syndicale !

Et depuis juin dernier, à la faveur d'une campagne de changement d'allégeance syndicale, les 240 travailleurs et travailleuses de l'entreprise ont adhéré à la CSN, après avoir quitté la section locale 509 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ).

**“ À LA CSN DEPUIS PEU, NOUS REMARQUONS DÉJÀ, GRÂCE À SES CONSEILLERS, QUE NOUS AVONS UN APPUI RÉEL DE CELLE-CI ”**



Manutentionnaire à l'emploi de l'entreprise depuis 1994, Martin Brochu est le président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Garant - CSN (STT de Garant-CSN).

### Enfin, la CSN !

Ce n'était pas la première fois que ces salariés voulaient changer de syndicat. Le président du nouveau syndicat CSN, Martin Brochu, s'en souvient. Manutentionnaire à l'emploi de l'entreprise depuis 1994, il faisait partie, en 1998, du comité de militants désireux de se donner un syndicat CSN.

« Il s'en est fallu de peu cette année-là pour atteindre notre but, un ou deux votes seulement. Finalement, 2013 devait être la bonne année ! Pourquoi changer de syndicat ? Pourquoi faire appel à la CSN ? Ce n'est pas compliqué. Nous voulions être respectés, obtenir de meilleurs services de notre organisation syndicale, entre autres pour la défense des griefs, pour faire respecter nos droits et pour négocier la convention collective, explique Martin Brochu. Nous voulions aussi décider de notre vie syndicale locale. Avoir plus de démocratie et d'autonomie. Nous voulions plus de contrôle, en particulier sur notre budget de fonctionnement », ajoute-t-il.

*\*D'hier à aujourd'hui: fondée en 1895, l'entreprise Garant a été vendue à l'américaine Ames True Temper en 1991.*

### Un vent de changement positif

« À la CSN depuis peu, nous remarquons déjà, grâce à ses conseillers, que nous avons un appui réel de celle-ci, que ce soit pour les griefs, pour la préparation de la négociation, pour la santé-sécurité au travail et pour une foule d'autres choses », fait valoir le président du syndicat.

Dans un avenir rapproché, le comité exécutif du syndicat compte se consacrer à disposer des griefs en cours et s'atteler à la négociation de la prochaine convention collective.

« Nous sentons un vent de changement positif et de grande confiance envers le syndicat », de conclure Martin Brochu.

Compétents et expérimentés, les travailleurs et les travailleuses de Garant sont fiers des outils qu'ils fabriquent et que nous utilisons tous les jours. Aujourd'hui, c'est à leur tour d'être bien outillés avec un syndicat CSN.



Compétents et expérimentés, les travailleuses et les travailleurs du fabricant d'outils Garant sont fiers de leurs produits. Tout comme les membres du comité exécutif du nouveau syndicat CSN. De gauche à droite : Florent Marceau, trésorier ; Martin Brochu, président ; Harold Deschênes, vice-président pour le soir et la fin de semaine ; Vicky Rémillard, secrétaire et Mario Jobin, vice-président pour le jour.

# congrès spécial mai 2013 - M



# et conseil fédéral ont-Tremblant



# AU DRAGON FORGÉ, C'EST LE DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU

Par Michel Crête, photographie: Normand Blouin



*Donat Thibault, président du syndicat*

*En mai dernier, les 180 travailleurs de l'importante entreprise de conception, de fabrication et d'installation de charpentes métalliques pour la construction non résidentielle Au Dragon Forgé (ADF), de Terrebonne, avaient de bonnes raisons de se réjouir. Après trois longues années d'un véritable parcours du combattant, leur syndicat CSN était enfin accrédité.*

Avant de faire partie de la CSN, ces assembleurs, ces soudeurs, ces opérateurs de ponts roulants ou de machines FMC ont été membres d'un syndicat indépendant durant de nombreuses années et ils étaient déterminés à être mieux représentés syndicalement.

« Ça nous prenait une union solide pour faire respecter nos droits », de dire Donat Thibault, le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de ADF-CSN (STT de ADF-CSN). À l'emploi d'ADF depuis plus de sept ans, Donat Thibault, un opérateur de ponts roulants, connaît bien la CSN. Il en avait été membre alors qu'il travaillait chez Canadian Steel Foundries et au chantier naval Vickers, dans l'Est de Montréal. Avec plusieurs autres, il était convaincu qu'un syndicat CSN était l'outil dont ils avaient besoin. Mais la partie ne devait pas être facile !

## **Saga juridique**

Avril 2010 : le STT de ADF-CSN dépose sa requête en accréditation syndicale à la Commission des relations du travail (CRT) du Québec à la suite de l'adhésion de la majorité des salariés.

Septembre 2010 : La CRT accrédite le syndicat CSN. Mécontent de cette décision, le syndicat indépendant décide de la contester devant la Cour supérieure.

Juin 2011 : la Cour supérieure donne raison à certaines objections du syndicat indépendant et annule la décision de la CRT. Estimant que cette décision est déraisonnable, le syndicat CSN décide d'en appeler devant la Cour d'appel du Québec.

Mai 2013 : la Cour d'appel rend sa décision et reconnaît le STT de ADF-CSN comme le syndicat représentant les salariés. Elle confirme et rétablit ainsi la décision rendue par la CRT en septembre 2010.

### La CSN, ça fait toute la différence

« Avec le syndicat indépendant, nous avions une convention collective, mais c'était difficile de la faire appliquer. Il y avait trop de lettres d'entente qui laissaient place à de l'interprétation. D'où notre volonté d'adhérer à la CSN, explique Donat Thibault. C'est sûr qu'en trois ans d'attente, il y a eu des moments difficiles, de découragement. Dans les deux ou trois derniers mois avant d'être reconnu comme syndicat CSN, on s'est fait narguer. Elle est où la CSN, nous demandait-on, de rappeler le président du syndicat. Mais nous sommes patients, très patients. Et aujourd'hui, nous l'avons enfin notre syndicat CSN, démocratique, solide, transparent », de déclarer Donat Thibault.

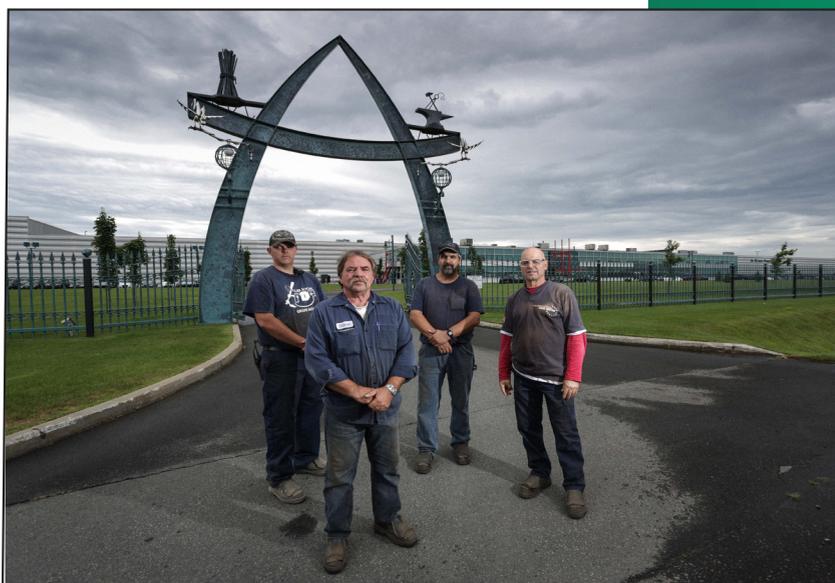
« Déjà, nous voyons la différence. Nous obtenons rapidement des réponses. On nous informe de nos droits et on ne nous décourage pas de les faire valoir. Nous y sommes depuis peu et nous avons déjà gagné deux griefs, précise-t-il. D'ailleurs, je crois que c'est parce que nous faisons partie de la CSN que nos affaires avancent, qu'elles peuvent se régler. La compagnie sait que nous sommes vraiment appuyés par la centrale. »

Le président de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), Alain Lampron, explique ce qui suit : « En raison de l'ampleur, de la complexité et de la longueur du processus de syndicalisation, nous mettons toutes les ressources nécessaires à la disposition du syndicat pour rattraper le temps perdu bien malgré nous et pour lui donner accès à tous les services dont les syndicats CSN bénéficient. D'ailleurs, au moins trois conseillers ont été affectés auprès du syndicat ».

Le syndicat CSN va donc se consacrer à la négociation du prochain contrat de travail, notamment à la tâche de la clarification des textes.

**Au Dragon Forgé, c'est vraiment le début d'un temps nouveau.**

*Donat Thibault, le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de ADF-CSN (STT de ADF-CSN) à l'entrée de l'entreprise de Terrebonne. Les membres du syndicat sont spécialisés dans les charpentes métalliques telles les édifices en hauteur, les tours à bureau, les installations aéropor-tuaires, etc. ADF et ses employés ont une bonne réputation partout en Amérique du Nord. Quelques exemples de leurs réalisations : des tours du World Trade Center de New York, le nouvel amphithéâtre de Québec, l'aéroport de Miami et ceux d'autres villes américaines, le stade des Lions de Détroit (NFL), l'Aluminerie Alouette à Sept-Îles, etc.*



## SECTEUR DE L'ALUMINIUM

Par: Alain Lampron, président de la FIM

*La faiblesse des prix des métaux a amené de mauvaises nouvelles dans nos syndicats. Entre autres dans le secteur de l'aluminium où deux syndicats sont particulièrement touchés à l'usine d'Alcoa à Baie-Comeau et à l'usine de Rio Tinto Alcan à Shawinigan*

### **Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau**

Du côté de Baie-Comeau, le Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau avait négocié une convention collective de travail qui prévoyait un arrêt des cuves avec le procédé Söderberg parallèlement à un investissement de modernisation de l'usine.

Ce printemps, Alcoa a annoncé qu'elle avançait la fermeture des cuves, mais retardait l'investissement de plus de 3 ans. Cela a pour effet de devancer les pertes d'emploi et retarder les besoins dans les nouvelles salles de cuves.

### **Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'aluminerie Alcan inc. (CSN)**

Pour Shawinigan, sensiblement la même nouvelle. Rio Tinto a annoncé qu'elle fermerait ses quatre salles de cuves cette année (deux en août et deux en novembre) plutôt qu'au 31 décembre 2014.

À Shawinigan, il n'y a pas de modernisation ou d'investissement pour relancer l'usine. Seulement une soixantaine d'emplois seront maintenus jusqu'en décembre 2014.

Les arguments du prix de l'aluminium sur le marché relié aux réserves mondiales ont servi d'explication dans les deux cas.

Il y aura une perte de plus de 400 emplois à Shawinigan et 380 à Baie-Comeau.

Tout cela pour raffermir le prix de l'aluminium.

Qui paie le prix ?



USINE ALCOA BAIE-COMEAU



USINE ALCAN SHAWINIGAN

## VISITE D'USINES

### Visite dans la région de Témiscamingue

Par : Alain Lampron, président de la FIM

Un des aspects très intéressants dans notre travail d'élu est la visite d'usines syndiquées à la FIM pour rencontrer les membres des syndicats. C'est toujours très enrichissant de les voir accomplir leur travail, voir les procédés de fabrication et l'implication des travailleuses et travailleurs dans la réalisation des différents produits.



Usine LVL Global inc. - STT de emfor (CSN)

En juillet dernier, j'ai visité deux usines dans la magnifique région de Témiscamingue et rencontré les membres des exécutifs locaux. Je tiens à les remercier de leur accueil chaleureux, de même que les travailleuses et travailleurs avec lesquels j'ai pu discuter lors de ces visites.



Tembec Industries inc. Usine Béarn STT de la scierie Béarn (CSN)

## BIENVENUE

- Syndicat des travailleuses et travailleurs de SOPFEU Bas St-Laurent-Gaspésie - CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Lumi-o - CSN
- Syndicat des employés de Bombardier La Pocatière (CSN) – Section cafétéria Excelso
- Syndicat du camionnage de la Manicouagan – CSN
- Syndicat des employés de Transport excavation Jean-Rock Simard inc. – CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Location Fleurimont – CSN
- Syndicat des travailleurs et travailleuses des outils Garant – CSN

## CAMPAGNE APPUI POUR LES SYNDICATS EN CONFLIT

### SOLIDARITÉ

Au moment d'écrire ces lignes, deux de nos syndicats sont en conflit. Il est clair que l'appui des autres syndicats est essentiel pour qu'ils atteignent leurs objectifs. L'appui aux syndicats peut se manifester de plusieurs façons incluant l'aide monétaire.

Nous souhaitons rappeler l'importance de répondre aux campagnes d'appui pour tous les syndicats de notre mouvement mais aussi se rappeler que notre congrès a adopté une proposition qui vise un appui supplémentaire lorsqu'il s'agit de syndicats de notre fédération.

### Proposition:

Chaque syndicat de la FIM s'engage à contribuer pour un montant de 25 \$ par mois pour les syndicats de la FIM de moins de 500 membres et de 75 \$ par mois pour les syndicats de plus de 500 membres, et ce, jusqu'à la fin du conflit.

La FIM donne un montant de 200 \$ par mois pour ses syndicats affiliés qui sont en conflit. Pour les syndicats en conflit affiliés à d'autres fédérations de la CSN, la FIM donne une fois 100\$.

Nous vous encourageons à les soutenir et rappelons-nous que les gains obtenus peuvent nous servir lors de nos prochaines négociations.

## SNE DE KRONOS CANADA (CSN)

Jeudi, le 22 août dernier un événement très déplorable s'est produit alors que les lockoutés de Kronos manifestaient devant les bureaux de l'entreprise de transport Groupe Robert à Boucherville. Le Groupe Robert Transport est un sous-traitant qui transporte de la marchandise de Kronos pendant le conflit de travail.

Après être sorti de son véhicule pour argumenter contre la ligne de piquetage, un employé de Robert Transport a été reconduit à son véhicule par les lockoutés de Kronos. Il démarre son véhicule en trombe et roule carrément sur un travailleur de Kronos, il s'immobilise sur le corps inconscient du travailleur de Kronos âgé de 64 ans.

La plupart d'entre nous ont vu la vidéo dans les médias. Nous ne pouvons certainement pas qualifier ce geste d'accidentel!

Félicitations aux travailleurs qui étaient présents lors de l'événement pour avoir su garder le contrôle de la situation afin d'éviter qu'elle ne dégénère. Félicitations pour avoir capté ces images permettant ainsi au public de se faire une opinion et aux enquêteurs d'avoir un portrait plus clair des événements et recommander que des accusations d'agression armée soient déposées contre le suspect.

### Un salut à Gilles Lavigne et un prompt rétablissement





## **Camp Vol d'été Leucan-CSN 2013 Du répit pour une centaine de familles**

Pour une dix-septième année consécutive, la CSN et la FIM sont fières de s'associer à Leucan pour la tenue du camp Vol d'été Leucan-CSN, le seul camp d'été au Québec destiné aux enfants atteints de cancer et à leur famille. C'est avec grand plaisir qu'une délégation de la CSN et de la FIM a rendu visite aux campeurs, campeuses et aux nombreux bénévoles sur le site du camp, qui s'est déroulé du 21 juillet au 2 août, au Centre de plein air Le Saisonnier, situé au Lac Beauport, près de Québec.

La délégation, accompagnée de l'auteur-compositeur Jamil qui a composé gracieusement la chanson-thème « On est tous ensemble » pour la campagne de financement 2013, a visité les installations et a pu rencontrer et échanger avec les participantes et les participants. Les invités ont été à même de constater l'efficacité de l'organisation sur le terrain. Coordination, animation, soutien médical, massothérapie, préparation des repas, autant de gestes posés chaque jour par plus de 60 bénévoles par semaine, donc, au total, au moins 120 bénévoles dévoués.

« C'est en se promenant sur le site et en rencontrant tous ces enfants souriants et ces parents réjouis que l'on réalise l'importance de ce camp. Pour la CSN, c'est un honneur et une très grande fierté d'être associé à Leucan pour l'organisation de cet événement. Au nom de la CSN, je tiens à remercier tous les bénévoles, autant ceux qui sont des habitués du camp depuis 20 ou 25 ans, que ceux qui en sont à leur première expérience. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible. À l'intérieur des familles qui vivent avec un enfant atteint de cancer existe la plus belle des solidarités; celle qui s'exprime au quotidien. Si nous pouvons, par notre contribution à ce camp, offrir un peu de répit aux enfants, frères, sœurs, parents qui traversent cette dure épreuve, nous en sommes très heureux. Et c'est pourquoi, je m'engage personnellement à ce que la CSN poursuive ce partenariat pour de nombreuses années à venir », a lancé Jean Lacharité, parrain du camp et vice-président de la CSN, de concert avec Alain Lampron, président de la FIM.

Depuis les tout débuts de cette association entre Leucan et la CSN, la FIM participe activement au financement du camp. La sensibilité, la générosité et l'engagement de ses syndicats ne s'est jamais démenti depuis maintenant 17 ans;

**Nous pouvons en être fiers!**





**En juin 2012, trois fédérations internationales se sont fusionnées pour créer Industriall. Comme nous le disons dans nos instances, il faut créer un réseau pour soutenir et participer à renforcer la solidarité au niveau local, régional, national et international. La FIM est affilié à ce regroupement mondial qui représente plus de 50 millions de membres. Industriall a pris une position pour une politique industrielle viable. Nous vous présentons quelques extraits du dernier magazine.** Par : Alain Lampron, président.

IndustriALL Global Union s'engage dans un processus visant à discuter, élaborer et développer une politique industrielle viable en y travaillant avec ses affiliés, des syndicats représentant les travailleurs des mines, de l'énergie et des secteurs manufacturiers. Le but est d'impliquer les travailleurs et leurs syndicats dans le débat et de construire notre capacité à négocier aux niveaux national, régional et international en faveur d'un avenir soutenable pour tous.

Dans l'ensemble des secteurs au sein desquels IndustriALL représente les travailleurs, les multinationales mènent la danse. Les gouvernements nationaux se montrent incapables de faire rendre des comptes aux multinationales pour les atteintes à l'environnement et les violations des normes du travail perpétrées par ces entreprises elles-mêmes ou leurs sous-traitants au sein de leurs vastes chaînes d'approvisionnement.

IndustriALL a un rôle critique à jouer en se faisant l'avocat d'une politique industrielle viable, puisqu'elle représente les travailleurs du monde entier au sein des industries extractives, manufacturières et de transformation. L'avenir viable de ces industries, et celui de la planète sur laquelle nous vivons dépend des gouvernements et de leurs choix stratégiques. Les syndicats doivent collaborer avec les gouvernements et les entreprises pour assurer que les buts qui sont les nôtres, la création d'emplois, la reconnaissance des droits de l'homme et la protection de l'environnement soient respectés dans la foulée. C'est pourquoi IndustriALL s'engage dans un ambitieux programme de collaboration avec ses affiliés en vue de développer et de mettre en oeuvre une politique industrielle viable.

Nous sommes face à trois crises : environnementale, économique et sociale. Le changement climatique est une menace réelle et grave.

Plus on traîne, plus il est probable que les normes sociales et les droits de l'homme seront sacrifiés au dernier moment pour sauver la planète dans la panique.

Les entreprises mondialisées agissent pour maximiser le contrôle privé des ressources, de la production, de la consommation et des investissements tout en répartissant les coûts et les risques de leurs activités sur le reste de la société. Leur ligne de conduite est de maximiser les bénéfices à court terme en ayant pleine conscience que c'est insoutenable.

La crise économique a débouché sur des politiques qui ont alimenté une spéculation financière débridée et des bénéfices à court terme au détriment d'investissements productifs dans l'économie réelle. Dans les pays les plus touchés par la crise, les travailleurs en ont payé le prix par des pertes massives d'emploi et une hausse du chômage. Les citoyens en ont payé le prix lorsque l'argent des contribuables a été utilisé pour sauver les banques dont les activités avaient précipité la crise et continuent à payer quand les gouvernements utilisent les déficits causés par ces sauvetages pour justifier des mesures d'austérité.

#### **Nivellement par le bas**

Le résultat en est une concurrence mondiale pour tirer les salaires à la baisse. Les gouvernements permettent aux multinationales de dicter les conditions de travail dans leurs pays et d'exiger des prix qui ne reflètent pas le véritable coût du travail, mais qu'elles

peuvent imposer grâce à leur position dominante dans la chaîne. Nous constatons la rupture du lien historique entre les salaires et la productivité et le déclin de la négociation collective en tant que mécanisme destiné à redistribuer justement les profits et les gains des améliorations de productivité.

### **Une politique industrielle viable**

La participation dans les chaînes de valeur mondiales doit se concevoir dans un contexte d'emploi et qualité de l'emploi, pas dans celui de l'augmentation des profits des multinationales. Les gouvernements doivent créer des politiques industrielles qui conduisent à une redistribution plus équitable des bénéfices de la participation aux CVM en faveur des travailleurs et de la société ainsi que du réinvestissement dans la recherche et développement et la formation. Nous avons besoin de stratégies de développement industriel liées au développement viable d'industries locales par opposition aux enclaves que sont les Zones franches.

Les politiques gouvernementales devraient viser à encourager une participation à un plus haut niveau dans la chaîne de valeur pour attirer une plus grande valeur ajoutée, renforçant en cela la position des entreprises locales et permettant d'atteindre de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et de meilleures qualifications. Mais ces avantages ne viennent pas d'eux-mêmes. La négociation collective doit être promue en tant que moyen pour assurer que les travailleurs bénéficient également d'un meilleur retour au sein des CVM.

Sachant que nos systèmes actuels sont défaillants, le mouvement ouvrier tente de créer une société meilleure et plus juste. Il y aura nécessairement une période de transition entre le moment où nous atteindrons notre but par rapport à là où nous sommes maintenant. Il ne suffit pas de dire que de nombreux emplois nouveaux et plus verts vont être créés durant cette transition. Celle-ci doit prendre en compte les besoins actuels des travailleurs dans les industries telles qu'elles existent aujourd'hui, tout comme le potentiel de créer de nouveaux emplois, plus verts, durant notre quête d'un avenir

soutenable. C'est la « Juste Transition » : un ensemble cohérent de politiques industrielles viables et de programmes sociaux qui permettront aux travailleurs de profiter du changement plutôt que d'en faire les frais.

Il faut rééquilibrer la faculté de pouvoir dicter les termes du développement industriel à nouveau en faveur des gouvernements démocratiquement élus et non plus des multinationales. La politique industrielle doit être revue de sorte à pouvoir corriger les échecs du marché grâce à l'intervention des états.

Les syndicats doivent être partie prenante dans la conception de la politique industrielle et avoir leur mot à dire au même titre que les industriels. La transformation de l'industrie ne peut se faire sans la participation active des travailleurs.

Le Plan d'Action d'IndustriALL appelle à des politiques industrielles fortes qui reconnaissent les industries manufacturières comme étant le moteur de la croissance des économies nationales. Pourtant, les emplois bien payés et stables qui ont traditionnellement été les moteurs du progrès social sont en déclin. De nombreux pays n'ont toujours pas de politique industrielle digne de ce nom, sans même parler de durabilité.

Dans la lignée de son Plan d'Action, IndustriALL s'engage dans un processus pour développer une politique industrielle cohérente et viable qui couvre l'extraction des ressources, la transformation, la manufacture et l'énergie. Tous les affiliés sont invités à s'impliquer dans la conception de l'approche d'IndustriALL pour une politique industrielle viable, pour amplifier l'impact que nous pouvons avoir afin de réorienter l'économie mondiale vers un avenir durable.

**La voix des syndicats doit être entendue au moment de définir la manière dont l'industrie va s'adapter pour rencontrer les défis de la durabilité : notre avenir en dépend.**



## **Le syndicat de l'usine Bombardier La Pocatière choisit Bâtirente!**

**Daniel Fortin,**  
**directeur adjoint- Produits et distribution**

Tout récemment, le Syndicat des employés de Bombardier Transport de La Pocatière (FIM-CSN) a choisi de faire confiance à Bâtirente, le système de retraite collectif mis sur pied par la CSN pour ses syndicats affiliés.

Le syndicat de Bombardier était mécontent des services fournis par l'administrateur du REER collectif choisi par l'employeur et désirait surtout offrir à ses membres approchant de la retraite la possibilité de demeurer au sein d'un régime collectif et d'obtenir des services-conseils de qualité et personnalisés. C'est pourquoi le syndicat a été séduit par l'originalité et la grande qualité de l'offre de services présentée par Bâtirente.

### **Bâtirente assure un meilleur contrôle syndical!**

Avec Bâtirente, s'ouvrait donc pour eux l'opportunité d'exercer un contrôle du REER collectif et de faire bénéficier les membres retraités des avantages d'un système de retraite collectif. En s'affranchissant du monopole exercé par l'employeur sur un régime d'avantages sociaux si important

pour ses membres, le syndicat s'est donné les moyens de résister à l'arrogance dont peuvent faire preuve parfois les employeurs qui détiennent tous les pouvoirs en cette matière.

Et cette stratégie est pleine de bon sens! Les entreprises ne cessent de transférer le fardeau du régime de retraite sur les travailleurs en leur demandant de supporter tous les risques. Mais si les salariés doivent supporter ces risques, n'est-il pas normal qu'ils exercent le plein contrôle?

En plus, le principe sur lequel est fondé Bâtirente vise à réunir le plus grand nombre de syndicats contrôlant leur régime de retraite afin de se donner collectivement la force de frappe d'un système de retraite véritablement indépendant des employeurs et des institutions financières.

### **Bâtirente ne met pas les retraités dehors!**

Dans un régime contrôlé par l'employeur, le salarié qui prend sa retraite est généralement invité à ramasser son épargne-retraite accumulée et à se trouver un fournisseur de services sur le marché du détail (caisse, banque, etc.). C'est un marché que les institutions financières convoitent avidement parce que leurs marges bénéficiaires y sont très intéressantes! Mais attention, individuellement, le retraité doit alors supporter des frais bien plus élevés que dans le régime collectif qu'il vient de quitter. Ces frais grugent alors son capital et réduisent ses revenus de retraite.

**LA MEILLEURE FAÇON D'EXERCER UN VÉRITABLE  
CONTRÔLE SYNDICAL DU RÉGIME DE RETRAITE,  
C'EST DE POUVOIR SUIVRE ET INFLUENCER LE  
PROCESSUS DÉCISIONNEL.**

Mais chez Bâtirente, c'est l'intérêt des membres qui prime. Les retraités ont le droit de demeurer dans le régime collectif du syndicat et donc de continuer à profiter des frais minimes qui viennent avec la taille de l'actif de tous ses membres (travailleurs et retraités). Et cela, le syndicat de La Pocatière l'a bien compris!

### **Bâtirente est un partenaire performant!**

Saviez-vous qu'au cours des quatre dernières années, le Fonds diversifié Bâtirente Prévoyant a obtenu une performance brute de 8,32 % par année? Durant la même période, le taux d'intérêt sur les certificats de dépôt pour un terme de cinq ans a oscillé autour de 2%! Les Fonds Bâtirente soutiennent fièrement la comparaison avec les fonds semblables offerts par les autres institutions financières.

### **Bâtirente offre une véritable solidarité syndicale!**

La meilleure façon d'exercer un véritable contrôle syndical du régime de retraite, c'est de pouvoir suivre et influencer le processus décisionnel. Bâtirente rend possible tout cela grâce à sa structure démocratique et totalement transparente. D'ailleurs, lors de la dernière assemblée générale annuelle tenue en juin 2013, deux représentants de groupes de la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN) ont été élus pour siéger au conseil d'administration de Bâtirente. Ces deux représentants proviennent de General Dynamics – Valleyfield et de Cascades Jonquière et rejoignent ainsi le représentant de Cascades Groupe Tissu de Cadiac.



## FONDACTION CSN

### DISPARITION DU CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL AUX FONDS DE TRAVAILLEURS

#### Le Québec tout entier exprime son désaccord

Par : Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation CSN

*Quand le ministre des Finances Jim Flaherty a annoncé, dans sa proposition budgétaire du 23 mars, la disparition graduelle au cours des années 2015, 2016, 2017 du crédit d'impôt accordé aux fonds de travailleurs, il n'avait certes pas mesuré l'ampleur du tollé de protestations provoqué au Québec par cette annonce.*

Ces protestations ne se sont pas exprimées seulement dans le monde syndical. La plupart des milieux patronaux sont intervenus publiquement pour demander au ministre de revenir sur sa décision. Il ne faut pas croire que ces milieux patronaux, comme la Fédération des Chambres de commerce du Québec ou encore la Chambre de commerce du Montréal métropolitain soient soudainement devenus des supporters inconditionnels des organisations syndicales. Mais, à l'instar de centaines d'entreprises qui sont elles aussi intervenues publiquement pour affirmer qu'elles n'auraient pu se développer sans le soutien patient des fonds de travailleurs, les milieux patronaux ont compris l'importance de ces fonds dans l'écosystème financier québécois. C'est ce que comprennent aussi tous les partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec, où une motion a été adoptée à l'unanimité demandant au gouvernement fédéral de ne pas poursuivre dans cette direction.

Au 31 mai 2013, les investissements ou engagements de Fondation représentaient 650,5 millions de dollars qui, soit directement, soit par l'entremise de fonds spécialisés, soutiennent plus de 850 PME.

Les études réalisées tant par les fonds de travailleurs que par des maisons de recherche comme Deloitte, KPMG-SECOR et l'IRÉC ont fait la démonstration que les gouvernements tirent parti, en termes de retombées économiques, du crédit d'impôt consenti aux fonds de travailleurs. Ainsi, pour l'année 2012-2013, le gouvernement fédéral a touché des recettes fiscales et parafiscales de 27,7 millions de dollars pour un coût de 25,5 millions. Il est clair que la disparition du crédit d'impôt de 15 %, si elle s'appliquait, réduirait sensiblement la capacité d'investir des fonds de travailleurs.

Sans compter que ces fonds, comme Fondation, contribuent à la sécurité financière des retraités en rendant disponible une épargne retraite peu coûteuse. Les 120 680 actionnaires de Fondation sont de petits et moyens épargnants, leur revenu moyen étant évalué à 48 000 \$.

Une consultation publique a pris fin le 23 juillet. Fondation y a participé en déposant un mémoire substantiel. Elle devrait être suivie par le dépôt d'un avant-projet de loi. Les organisations affiliées à la CSN, fédérations et conseils centraux, se sont mobilisées pour faire connaître leur opposition à cette mesure fédérale, soit par une pétition ou encore l'envoi de milliers de cartes postales au ministre des Finances. À Fondation, nous gardons bon espoir que toutes les voix qui se sont fait entendre au Québec amèneront le gouvernement à ne pas demeurer sourd à toutes les démonstrations qui lui ont été faites au cours des dernières semaines. Nous poursuivons notre travail de conviction et de mobilisation.

**Merci de votre appui.**

**FONDACTION**  
**CSN** POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

**2013**

Octobre	9-10-11	Session agent de griefs – Québec
	17	Session prévention de la violence et du harcèlement-Québec
	22 octobre	Conseil de branches
	23, 24, 25	Réunion d'équipe (comité exécutif et salarié-es de la fédération)
Novembre	5, 6	Bilan et perspectives – Trois-Rivières Hôtel Delta
	13-14	Session revenus à la retraite – Brossard
	14-15	Session règlements en santé et sécurité – Québec
	27-28-29	Session négociation – St-Jérôme
	28-29	Session Ergonomie-troubles musculo-squelettiques- Brossard
	20,21,22	Conseil fédéral – Québec Hôtel Pur
Décembre	3-4-5	Session agent de griefs – St-Jérôme
	4-5	Session assurance collective - Québec

**2014**

Janvier	16	Session contrainte thermique - Québec
	22-23-24	Session négociation – Québec
	28	Conseil de branches
	29, 30, 31	Réunion d'équipe (comité exécutif et salarié-es de la fédération)
Février	5-6-7	Session agent de griefs – Québec
Mars	6-7	Session règlements en santé et sécurité - Brossard
	12-13-14	Session négociation - Brossard
	17-18	Session ergonomie-troubles musculo-squelettiques-Québec
	26-27	Session assurance collective - Brossard
	27	Session contrainte thermique – Brossard
avril	2-3-4	Session agent de griefs - Brossard
	3	Session prévention de la violence et du harcèlement au travail – St-Jérôme
	8 avril	Conseil de branches
	16-17	Session revenus à la retraite – Québec
mai	30 avril, 1-2 mai	Session négociation – Québec
	12	Conseil de branches
	13,14,15	Réunion d'équipe (comité exécutif et salarié-es de la fédération)
	25 au 30	Congrès de la CSN – Centre des congrès de Québec
Juin	13	Tournoi de golf CSN
	17, 18, 19	Conseil fédéral – Centre des congrès de Lévis



FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



## JOIGNEZ LA FIM SUR FACEBOOK

[www.facebook.com/FIMCSN](http://www.facebook.com/FIMCSN)

Le journal **L'Affirmation** est publié par la Fédération de l'industrie manufacturière. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos nouvelles au secrétariat général de la fédération à Montréal, à l'attention de Alain Lampron, président.

**Fédération de l'industrie manufacturière**  
2100, De Maisonneuve Est,  
bureau 204, Montréal H2K 4S1

Tél : 514 529-4937

Télé : 514 529-4935

[fim@csn.qc.ca](mailto:fim@csn.qc.ca)

[www.fim.csn.qc.ca](http://www.fim.csn.qc.ca)

Graphisme : [renzo-designers.com](http://renzo-designers.com)

Montage : Lyne Blanchette